



Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ambassadeur du mouvement sportif de la région Sud, recrute

un assistant(e) administratif(ve) et comptable (voir fiche de poste)

poste à pourvoir rapidement.

Placée sous l'autorité du Président en exercice et selon les directives du directeur général auquel il/elle doit rendre compte de son activité, assurera en lien étroit avec le secrétaire général et le trésorier général et sans que la liste soit limitative, les missions ci-après.

Ces missions s'exécutent au service de la gouvernance et de la direction de l'association dans le cadre du projet associatif de celle-ci.

Missions principales :

- 1. Assurer l'accueil et la gestion administrative du CROS**
- 2. Assurer le suivi comptable et financier du CROS**
- 3. Assurer le suivi administratif et comptable des groupements d'employeurs GSEPAM/Geiq Sport**
- 4. Participer à la réalisation des projets collectifs d'intérêt général du CROS**

Responsabilité :

- Il/elle exécute des tâches administratives et de suivi comptable au sein de l'organisation du pôle administratif et financier du CROS.
- Il/elle doit rendre compte périodiquement de l'exécution de ses missions.

Autonomie, initiative :

- Il/elle doit faire preuve d'initiative et de cohésion.
- Il/elle organise son activité en fonction des objectifs fixés par le directeur dans le respect des délais impartis.
- Il/elle est force de proposition dans le cadre de l'organisation du pôle administratif et financier.

Technicité :

- Il/elle possède une bonne connaissance des techniques liées à ses fonctions :
 - Maitrise les outils de communication orale et écrite
 - Maitrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur, etc.).
 - Connaissances des obligations réglementaires et juridiques liées à la comptabilité associative
 - Compétences en organisation du travail.

Savoir être :

- Rigueur et sens de l'organisation (indispensable)
- Disponibilité
- Polyvalence
- Rapidité, réactivité, esprit d'initiative
- Travail en équipe
- Respect de l'organigramme

Ce poste relèvera de la convention collective nationale du sport et sera positionné en groupe 2. La rémunération sera adaptée en fonction de l'expérience du candidat ou de la candidate.

Ce poste sera basé au siège social à Cabriès (13480).

Les candidatures sont à transmettre à l'attention du président du CROS, pour le 30 octobre 2020 par courriel à : provencealpescotedazur@franceolympique.com

Hervé LIBERMAN

Président du CROS

Provence Alpes Côte d'Azur

